



CLAIRA

Tél : 04.68.28.31.50

Télécopie : 04.68.28.66.68

Monsieur Marc PETIT
Maire de Claira

**Le jeudi 12 novembre 2020
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal.**

Ordre du jour :

Information au Conseil Municipal sur les Déclarations d'Intention Aliéner

Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

Point sur les décisions du Maire

- 1 - Convention de partenariat entre la commune et l'association « Restauration vieilles pierres »
- 2 - Convention de partenariat entre la commune et l'association « Solidarité Pyrénées – Tremplin pour l'emploi »
- 3 - Prise en compte d'un projet d'opération d'aménagement et délimitation des terrains
- 4 - Institution de la taxe forfaitaire sur les cessions de terrains devenus constructibles
- 5 - SPANC : désignation des délégués
- 6 - Vote des subventions aux associations, caisses des écoles et au Centre Communal d'Action Sociale
- 7 - Protocole transactionnel (M. Mourtel)
- 8 - Convention « Voisins vigilants et solidaires » - Année 2021
- 9 - CCAS modification de la composition du CA et élection des membres
- 10 – Avis sur l'ouverture dominicale
- 11 - Acquisition parcelle AA 262
- 12 - Opposition au transfert de la compétence urbanisme réglementaire à la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
- 13 – Adhésion au Syndicat Mixte Pyrénées Méditerranée
- 14 – Convention de servitude Enedis – parcelle N° AP 165

Le Maire,
Marc PETIT